

Réforme foncière : Comprendre le pourquoi avant le comment

Reformer le système foncier sénégalais, c'est réformer la loi sur le domaine national. Mais des experts soulignent la nécessité d'une meilleure compréhension des enjeux de la réforme.

Si la commission de réforme du foncier mis en place par le président de la République compte s'attaquer à la loi sur le domaine national, les experts semblent, eux, opter pour une démarche de prudence. Selon Cheikh Oumar Ba, un des spécialistes qui ont conduit l'élaboration du cadre d'analyse de la gouvernance foncière (Cagf), avant de penser à mettre en place des lois, il faut d'abord comprendre certaines choses. «Le Cagf vise à mettre à la disposition des acteurs, un cadre d'échanges pour voir pourquoi on devrait avoir une réforme foncière et pour qui on devrait avoir cette réforme, avant de dire comment, avant que la commission ne pense à sortir des lois.» L'outil, qui est élaboré par la Banque mondiale et ses partenaires afin d'évaluer le statut de la gouvernance foncière d'un pays et ses politiques et pratiques foncières, a fait ses preuves dans 32 pays à travers le monde, dont le Nigeria et le Ghana. Il offre en outre aux acteurs de la société civile les moyens de suivre l'évolution des indicateurs.

Mais au Sénégal, la question de gouvernance foncière évoque le problème des grandes superficies de terres agricoles attribuées à des étrangers. Pour Cheikh Oumar Ba, directeur exécutif de l'Initiative prospective et rurale (Ipar), cela relève d'une réalité qu'il faut appréhender de façon lucide. «On a tendance à dire que comme on a beaucoup de terres, il faut les ouvrir à beaucoup d'étrangers. Mais le problème, c'est que si on est d'accord que la priorité, c'est de créer des emplois pour les jeunes, on devrait être très attentif en donnant des terres à des gens qui vont en faire des enclaves agricoles. Le risque qu'il y a, c'est que demain avec la croissance de la population, savoir comment les jeunes et les femmes vont accéder à des terres de qualité.»

Mais un système agricole basé sur l'agrobusiness est de toute évidence loin de convenir au Conseil national de concertation des ruraux (Cncr). Selon Samba Guèye, président du Cncr, «l'exploitation familiale doit être au cœur du système parce qu'elle joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des Sénégalais, dans la gestion des ressources et la construction d'économies régionales». C'est la raison pour laquelle, rappelle M. Guèye, le Cncr s'est engagé dans une réflexion poussée pour élaborer un ensemble de propositions capables d'impulser le développement agricole au Sénégal. Mais souligne Cheikh Oumar Ba, les deux systèmes peuvent se compléter. «Si les investisseurs sont prêts à réorganiser les terres avec l'appui de l'Etat, c'est clair que ces deux types d'agriculture sont complémentaires. Mais il faut donner la priorité à l'agriculture familiale, accompagner les jeunes dans leur installation et les femmes dans l'accès à des terres de qualité.»

Source : <http://www.lequotidien.sn/index.php/economie/item/20471-r%C3%A9forme-fonci%C3%A8re--comprendre-le-pourquoi-avant-le-comment>